



Fenouillet
sur Canal et Garonne

TARIFS MUNICIPAUX

À compter du 1^{er} septembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

Accueils de loisirs extrascolaires et mercredis	3
Sorties, séjours et stages sportifs	4
Pôle Jeunesse et pôle Sport	4
Restauration municipale	5
Crèche	6
Médiathèque Georges Wolinski.....	7
École de musique Jack Roubin.....	8
Location de salles.....	9
Programmation culturelle et festivités.....	10
Emplacements.....	11
Concessions cimetière.....	12
Services divers.....	13

TARIFS MUNICIPAUX

À compter du 1^{er} septembre 2022

ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES (ALAE)

Matin, midi, soir

TRANCHE /QUOTIENT FAMILIAL CAF	TARIFS HORAIRES (BASE)	MATIN x 1h*	MIDI x 2h	SOIR x 2h15**	SOIR x 2h30 (AVEC APC)	SOIR x 3h30 (SANS APC)
- de 549 €	0,10 €	0,10 €	0,20 €	0,22 €	0,25 €	0,35 €
de 550 à 799 €	0,13 €	0,13 €	0,26 €	0,29 €	0,33 €	0,46 €
de 800 à 1249 €	0,20 €	0,20 €	0,40 €	0,45 €	0,50 €	0,70 €
de 1250 à 1449 €	0,22 €	0,22 €	0,44 €	0,49 €	0,55 €	0,77 €
de 1450 à 1699 €	0,24 €	0,24 €	0,48 €	0,54 €	0,60 €	0,84 €
plus de 1700 €	0,28 €	0,28 €	0,56 €	0,63 €	0,70 €	0,98 €

Les tarifs du matin, midi et soir sont appliqués à la présence par séquence. La facturation de l'Accueil de Loisirs Péri-scolaire est mensuelle. Elle s'ajoute à la facturation du repas.

*Le tarif correspondant à une plage d'une heure est utilisé pour :

- les accueils ALAE du matin des trois structures (Le Ramier, Jean Monnet et Piquepeyre).

- le mercredi de 10h30 à 11h30 à Piquepeyre (heure libérée pour l'APC).

- le jeudi matin de 8h45 à 9h45 au Ramier (heure libérée pour l'APC).

**Nouvelle plage d'accueil du soir de 2h15 d'amplitude au Ramier par rapport à l'aménagement des rythmes scolaires.

TARIF RETARD

4,20 €

Applicable au quart d'heure après 18h30 (après 13h30 le mercredi)

ACCUEILS DE LOISIRS EXTRASCOLAIRES ET MERCREDIS

Les tarifs s'articulent comme suit :

- **Tarif journée** : tarif journée ALSH majoré du tarif repas auquel s'ajoutera, le cas échéant, le coût fixe d'une sortie spécifique.
- **Tarif 1/2 journée** : 50 % du tarif journée majoré si besoin du tarif repas et le cas échéant d'un supplément sortie.
- Les enfants **extérieurs scolarisés** sur la commune bénéficient du **tarif modulé majoré de 1 €**.
- Les enfants **extérieurs non scolarisés** sur la commune paient un **prix forfaitaire**.

TRANCHE /QUOTIENT FAMILIAL CAF	RÉSIDENTS FENOUILLET ET ENFANTS PERSONNEL MUNICIPAL		ENFANTS EXTÉRIEURS SCOLARISÉS SUR LA COMMUNE		ENFANTS EXTÉRIEURS NON SCOLARISÉS SUR LA COMMUNE		
	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE	JOURNÉE	1/2 JOURNÉE AVEC REPAS	1/2 JOURNÉE SANS REPAS
- de 549 €	3,30 €	1,65 €	4,30 €	2,15 €	20,00 €	16,27 €	13,52 €
de 550 à 799 €	6,09 €	3,04 €	7,09 €	3,55 €			
de 800 à 1249 €	8,60 €	4,30 €	9,60 €	4,80 €			
de 1250 à 1449 €	9,28 €	4,64 €	10,28 €	5,14 €			
de 1450 à 1699 €	10,16 €	5,08 €	11,16 €	5,58 €			
plus de 1700 €	11,38 €	5,69 €	12,38 €	6,19 €			

TARIF RETARD

4,20 €

Applicable au quart d'heure après 18h30.

TARIFS MUNICIPAUX

À compter du 1^{er} septembre 2022

SORTIES, SÉJOURS ET STAGES SPORTIFS

SORTIES ÉDUCATIVES ET CULTURELLES	TRANCHE / QUOTIENT FAMILIAL CAF		
	- de 799 €	de 800€ à 1449 €	plus de 1450 €
Participation 1	1,00 €	1,50 €	2,00 €
Participation 2	2,50 €	3,00 €	3,50 €
Participation 3	3,50 €	4,50 €	5,50 €
Participation 4	6,50 €	8,50 €	10,50 €
Participation 5	14,50 €	16,50 €	19,00 €
Participation 6	21,00 €	23,50 €	27,00 €
Participation 7	26,00 €	31,50 €	37,00 €

SÉJOURS À THÈME (ALSH - PÔLE SPORT - PÔLE JEUNESSE) RÉSIDENTS	TRANCHE / QUOTIENT FAMILIAL CAF		
	- de 799 €	de 800€ à 1449 €	plus de 1450 €
Participation 1	13,00 €	13,26 €	13,66 €
Participation 2	31,91 €	32,54 €	33,51 €
Participation 3	45,50 €	46,42 €	47,78 €
Participation 4	55,55 €	56,76 €	58,33 €
Participation 5	70,70 €	69,57 €	74,46 €
Participation 6	74,46 €	75,95 €	78,19 €

SÉJOURS À THÈME EXTÉRIEURS

Prix de revient du séjour

PÔLE JEUNESSE ET PÔLE SPORT

TRANCHE / QUOTIENT FAMILIAL	ADHÉSION PÔLE JEUNESSE À l'année	PÔLE SPORT MERCREDIS SPORTIFS Au trimestre	PÔLE SPORT STAGE SPORTIF À la semaine
- de 799 €	11,98 €	16,55 €	11,04 €
de 800 à 1449 €	14,15 €	22,08 €	16,55 €
+ de 1450 €	21,77 €	27,60 €	22,08 €

Tarif auquel s'ajoute éventuellement le tarif du repas modulé, le supplément pour la sortie.

TARIFS MUNICIPAUX



Fenouillet
sur Canal et Garonne

À compter du 1^{er} septembre 2022

RESTAURATION MUNICIPALE

TRANCHE /QUOTIENT FAMILIAL CAF	REPAS ENFANT
- de 549€	1,29 €
de 550 à 799€	2,58 €
de 800 à 1249€	3,31 €
de 1250 à 1449€	3,56 €
de 1450 à 1699€	3,80 €
plus de 1700€	4,67 €
Repas non réservé ou réservé hors délais *	8,17 €

*S'applique pour les repas supplémentaires, non réservés dans les délais mentionnés dans le règlement intérieur des Accueils de loisirs.

TRANCHE /QUOTIENT FAMILIAL CAF	REPAS À DOMICILE
- de 399€	5,44 €
de 400 à 699€	6,18 €
de 700 à 999€	6,92 €
de 1000 à 1199€	7,65 €
plus de 1200€	8,41 €
Repas accompagnant (tarif unique)	9,71 €

REVENU MENSUEL BRUT	REPAS ADULTE (enseignants et personnel mairie)
- 1200 €	2,238€
de 1201 à 1500 €	3,00 €
de 1501 à 1700 €	3,59 €
de 1701 à 2 000 €	4,78 €
plus de 2 000 €	5,39 €
Repas extérieurs (prestataires, artistes, accompagnants)	7,50 €

TARIFS MUNICIPAUX

À compter du 1^{er} septembre 2022

CRÈCHE

Les modalités d'accueil de l'enfant sont formalisées au terme d'un contrat signé par les parents et la Directrice de l'établissement. Ce contrat d'accueil précise le temps de présence choisi (les jours), les heures d'arrivée et de départ de l'enfant. Il sera révisé au mois de janvier de chaque année.

• LA MENSUALISATION

Le forfait mensuel est calculé selon la formule :

$$\frac{\text{NOMBRE ANNUEL DE SEMAINES D'ACCUEIL} \times \text{NOMBRE D'HEURES RÉSERVÉES / SEMAINE}}{\text{NOMBRE DE MOIS DE FRÉQUENTATION DE LA STRUCTURE}}$$

• PARTICIPATION FINANCIÈRE

Quelque soit le type d'accueil (régulier ou occasionnel), les parents sont tenus au paiement d'une participation mensuelle forfaitaire, par référence au barème national et aux modalités de calculs élaborés par la CNAF. Cette participation varie en fonction des ressources et de la composition de la famille et correspond au taux d'effort modulable en fonction du nombre d'enfant de la famille, dans les limites annuelles d'un plancher et d'un plafond (donné par la CAF).

La participation de la famille se calcule comme suit :

$$\frac{\text{RESSOURCES NETTES ANNUELLES N-2} \times \text{TAUX HORAIRE D'EFFORT DE LA FAMILLE}}{12 \text{ MOIS}}$$

S'il y a un enfant en situation de handicap dans la famille, il convient de considérer cette charge supplémentaire en appliquant le taux d'effort immédiatement en dessous de celui auquel la famille peut prétendre en fonction de sa taille.

BARÈME CNAF APPLICABLE DU 01/01 AU 31/12/2022

NOMBRE D'ENFANTS	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4-7 ENFANTS	> 8 ENFANTS
TAUX À L'HEURE	Revenu mensuel x 0,0619 %	Revenu mensuel x 0,0516 %	Revenu mensuel x 0,0413 %	Revenu mensuel x 0,0310 %	Revenu mensuel x 0,0206 %
Participations familiales					
Plancher : 712,33 €	0,44 €	0,37 €	0,29 €	0,22 €	0,15 €
Plafond : 6 000 €	3,71 €	3,10 €	2,48 €	1,86 €	1,24 €

TARIF RETARD

4,20 €

Applicable au quart d'heure après 18h30.

TARIFS MUNICIPAUX

À compter du 1^{er} septembre 2022

MÉDIATHÈQUE GEORGES WOLINSKI

La consultation de documents sur place, la participation aux animations ainsi que l'utilisation des postes multimédia sont libres et gratuits pour toutes et tous.

FORMULES	RÉSIDENTS FENOUILLET	EXTÉRIEURS
Moins de 18 ans	Gratuit	10,00 €
18 à 25 ans et +65 ans		20,00 €
De 25 à 65 ans Secteurs bibliothèque		22,00 €
De 25 à 65 ans Secteurs médiathèque		42,00 €
Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, handicapés, étudiants		10,00 €
Groupe		10,00 €

PHOTOCOPIES

FORMAT A4	0,25 €
FORMAT A3	0,50 €

BRADERIE DE LIVRES

LIVRES DE POCHE	0,50 €
ROMANS	0,50 €
LOT DE 3 ROMANS	1,00 €
LIVRES GRANDS FORMATS	1,00 €
AUTRES (ALBUMS, DOCUMENTAIRES...)	1,00 €

PLACE DE CINÉMA KINEPOLIS (RÉSIDENTS)	Tarif réduit en vigueur
---------------------------------------	-------------------------

TARIFS MUNICIPAUX

À compter du 1^{er} septembre 2022

ÉCOLE DE MUSIQUE JACK ROUBIN

Pour toute inscription, une adhésion annuelle de 20€ pour frais de dossier devra être réglée en sus de la cotisation du premier trimestre.

Tarif réduit pour une deuxième inscription dans le même famille (sur le forfait le plus élevé).

TARIFS ANNUELS	RÉSIDENTS FENOUILLET	EXTÉRIEURS
Chorale enfants Orchestre 30 min. (gratuit si déjà inscrit)	45,00 €	59,00 €
Stage chorale	10,00 € les 2 heures	
Ensemble vocal adultes 1h30	75,00 €	100,00 €

TARIFS TRIMESTRIELS	RÉSIDENTS FENOUILLET		EXTÉRIEURS	
	TARIF PLEIN	TARIF RÉDUIT	TARIF PLEIN	TARIF RÉDUIT
Éveil musical 45 min	40,00 €	36,00 €	53,00 €	47,70 €
Formation musicale (seule) 1h	48,00 €	43,20 €	60,00 €	54,50 €
Forfait: Instrument 20 min. / FM 1h	90,00 €	-	120,00 €	-
Forfait: Instrument 30 min. / FM 1h	124,00 €	111,60 €	160,00 €	144,00 €
Forfait: Instrument 45 min. / FM 1h	150,00 €	135,00 €	190,00 €	171,00 €
Forfait: Instrument 1h / FM 1h	175,00 €	157,50 €	220,00 €	198,00 €
Forfait: Instrument 30 min. / sans FM*	100,00 €	-	115,00 €	-
Technique vocale 45 min.	130,00 €	-	150,00 €	-

*Dispense de FM accordée seulement sur dossier et présentation de justificatifs (certificat validé).

TARIFS MUNICIPAUX

À compter du 1^{er} septembre 2022

LOCATION DES SALLES

Salle des fêtes	TARIF 1 JOURNÉE	TARIF 2 ^e JOURNÉE CONSÉCUTIVE
Grande salle	400,00 €	220,00 €
Petite salle	150,00 €	80,00 €
Cuisine	200,00 €	120,00 €
Grande salle + cuisine	550,00 €	350,00 €
Petite salle + cuisine	270,00 €	150,00 €
Les 3 salles	650,00 €	400,00 €
Maison des associations	TARIF 1 JOURNÉE	TARIF 2 ^e JOURNÉE CONSÉCUTIVE
Grande salle	200,00 €	120,00 €
Petite salle	130,00 €	80,00 €
Cuisine	100,00 €	60,00 €
Grande salle + cuisine	250,00 €	130,00 €
Maison de la nature	TARIF 1 JOURNÉE	TARIF 2 ^e JOURNÉE CONSÉCUTIVE
Salle	100,00 €	60,00 €

FORFAIT CAUTION	1000,00 €
FORFAIT NETTOYAGE	170,00 €
FACTURATION PERTE CLÉ	180,00 €
FACTURATION PERTE BIP	120,00 €
FACTURATION PERTE BADGE D'ACCÈS	60,00 €
FACTURATION PERTE CARTE MAGNÉTIQUE	40,00 €

TARIFS MUNICIPAUX

À compter du 1^{er} septembre 2022

PROGRAMMATION CULTURELLE ET FESTIVITÉS

ENTRÉE AUX SPECTACLES ET SOIRÉES À THÈME

TARIFS VARIABLES POUR CHAQUE SPECTACLE

PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT
2,50 €	1,50 €
6,00 €	3,50 €
10,00 €	8,00 €
11,00 €	6,00 €
14,00 €	8,00 €
16,00 €	8,50 €
22,00 €	12,00 €
27,00 €	14,00 €
32,00 €	17,00 €

RÉVEILLON DU NOUVEL AN

RÉSIDENTS FENOUILLET	EXTÉRIEURS
70,00 €	100,00 €

RESTAURATION

	TARIF
Paninis salés	3,50 €
Paninis sucrés	2,50 €
Gaufre	1,50 €
Crêpe	2,00 €
Assiette restauration	6,00 €
Barre chocolatée	1,20 €
Friandise	0,25 €
Assiette « tapas »	8,00 €

BOISSONS

	TARIF
Boisson non alcoolisée	1,50 €
Bière canette	1,80 €
Bière pression	2,50 €
Boisson chaude	0,70 €
Punch	4,00 €
Petite bouteille d'eau	0,60 €
Coupe, cocktail	6,00 €
Pichet de vin	6,00 €
Bouteille de vin	8,00 €
Bouteille de champagne	35,00 €

GOBELETS RÉUTILISABLES PERDUS OU DÉTÉRIORÉS

	TARIF
Unité	1,00 €

TARIFS MUNICIPAUX

À compter du 1^{er} septembre 2022

EMPLACEMENTS

	TARIFS
Marché hebdomadaire (vente sur emplacement fixe)	
Commerçants ou petits producteurs	0,60 € / ml*
Démonstration en véhicule publicitaire	
Jusqu'à 5 m ²	8,00 € / m ²
Au dessus par m ² supplémentaire	1,50 € / m ²
Vente promotionnelle	
Vente promotionnelle et occasionnelle direct usine	7,00 € / ml
Fête foraine locale	
Petit métier non mécanique type pêche aux canards, camion...	5 € / ml
Autres métiers type stand de tir, churros, camion...	5 € / ml
Métier stand ouvert type camion, stand de tir, machine à sous...	5 € / ml
Manège enfant type structure gonflable, trampoline...	80 €
Gros métier type auto tamponneuse, palais du rire, palais des glaces, maison de l'horreur...	200 €
Foire et vide-grenier	
Stand	5 € / ml
Cirque et spectacle de marionnettes	
10 à 50 m ²	10,00 € / m ²
51 à 200 m ²	18,00 € / m ²
201 à 500 m ²	80,00 € / m ²
Au dessus de 500 m ²	110,00 € / m ²
Chèque de caution	500,00 €
Location de chalets	
Jusqu'à 9 m ²	35,00 € forfait
Au delà de 9 m ²	3,50 € / m ² sup.
Marché de plein vent	
Commerçant volant	1,50 € / ml

*ml = mètre linéaire

TARIFS MUNICIPAUX

À compter du 1^{er} septembre 2022

CONCESSIONS CIMETIÈRE

TYPLOGIE DES CONCESSIONS	TARIFS
Site cinéraire	
Cavurne 15 ans	200,00 €
Cavurne 30 ans	400,00 €
Case columbarium 15 ans	300,00 €
Case columbarium 30 ans	600,00 €
Vacations	
Fermeture cercueil avec ou sans changement de commune pour crémation	22,00 €
Site cimetière	
Concession temporaire 15 ans	
Pleine terre (2 personnes) 2,5 m ² (2,5 m x 1 m)	170,00 €
Pleine terre (1 enfant) 1 m ² (1,40 m x 0,70 m)	90,00 €
Caveau (2 personnes) 3,99 m ² (2,85 m x 1,40 m)	180,00 €
Concession 30 ans	
Caveau emplacement (4 personnes) 5,70 m ² (2,85 m x 2 m)	360,00 €
Caveau emplacement (4 personnes) 6,00 m ² (3,00 m x 2 m)	370,00 €
Caveau avec bâti (4 personnes) 6 m ² (3 m x 2 m)	750,00 €
Caveau emplacement d'angle (6 personnes) 12 m ² (4 m x 3 m)	450,00 €
Pleine terre (2 personnes) 2,5 m ² (2,5 m x 1 m)	250,00 €
Caveau avec bâti inférieur à 6 m ²	350,00 €
Concession 50 ans	
Caveau emplacement (4 personnes) 6,00 m ² (3 m x 2 m)	620,00 €
Caveau avec bâti (4 personnes) 6,00 m ² (3 m x 2 m)	1 300,00 €
Caveau emplacement d'angle (6 personnes) 12 m ² (4 m x 3m)	770,00 €
Service dépositaire	
Frais de dépôt du 1 ^{er} au 3 ^e mois	20 € / mois
Frais de dépôt du 3 ^e au 6 ^e mois	55 € / mois
Vacations	
Fermeture cercueil, transport hors commune de décès ou dépôt	22,00 €
Opération d'exhumation	22,00 €

TARIFS MUNICIPAUX

À compter du 1^{er} septembre 2022

SERVICES DIVERS

SPORT SENIORS	TARIF
Activité gymnastique seniors	40 € / an
Badminton seniors	40 € / an
Tarif groupé pour les activités gym seniors + badminton seniors	70 € / an

ATELIERS INFORMATIQUES	TARIF
Atelier seniors	1,50 € / heure
Atelier demandeurs d'emploi	gratuit

JARDINS FAMILIAUX	TARIF ANNUEL	M² SUPPLÉMENTAIRE
Forfait lié aux frais de fonctionnement	25 €	0,20€ / m ²